



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2024

A la suite d'une convocation du mardi 17 novembre 2024, les membres du Comité syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 25 novembre 2024 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

✓ Etaient présents : **29**

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Germain DERUDDER, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Grégoire LEININGER, Hubert BOURING, Durkut CAN, Bernard CLAVE, Cyrille FETIQUE, Freddy LITTY, Joël NIEDERLAENDER, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Christian CLEMENT, Luc BALLASSE, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Marc FRIEDRICH, Bernard PÉTRY, Hubert BUR, Simone RAMSAIER, Roselyne DA SOLLER, Ginette MAGRAS, Salvator FIORETTO, Pierre THIL, Marc SENE.

- Dont représenté par son suppléant :

Monsieur Gilbert SCHUH est représenté par Madame Eliane JACQUES, Madame Sabrina HASSINGER est représentée par Gaetano CIGNA.

✓ Excusés ayant donné procuration : **5**

Messieurs, Mesdames Jean-Claude HEHN a donné procuration à Jean-Paul HILPERT, Dominique LIMBACH a donné procuration à Roland ROTH, Jean-Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT, André DUPPRE a donné procuration à Simone RAMSAIER, Bernard COLBUS a donné procuration Philippe SCHUTZ.

✓ Excusés : **15**

Mesdames, Messieurs, Alexandre CASSARO, Mireille CINQUALBRE, Chantal PLATTE, Jean-Luc LUTZ, Antoine FRANKE, Pascal HELFENSTEIN, Gabriel WALKOWIAK, Gabriel GLATH, Roland GLODEN, Emmanuel THIRY, Cathia HEIM, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Serge STEBLER, François GATTI.

✓ Absents : **6**

Messieurs Guy BORN, Salvatore COSCARELLA, Pascal LAUER, Jean MEKETYN, Emmanuel SCHULLER, David SUCK.

01. FINANCES

2024/33

Envoyé en préfecture le 06/12/2024
Reçu en préfecture le 06/12/2024
Publié le
ID : 057-255704900-20241125-202434-DE

OBJET : RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES RELATIF A LA GESTION DU SYDEME POUR LES EXERCICES 2019 ET SUIVANTS

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L1612-19 ;
Vu le Code des juridictions financières, et notamment son article L243-6 ;

La Chambre régionale des comptes (CRC) Grand Est a procédé au contrôle des compte du Sydemc au cours des exercices 2019 et suivants.

A l'issue de ce contrôle, le président de la Chambre régionale des comptes Grand Est a communiqué le rapport d'observations définitives relatif à la gestion du Sydemc pour les exercices 2019 et suivants le 10 octobre 2024.

Conformément à l'article L 243-6 du Code des juridictions financières, ce rapport doit être communiqué au comité syndical dès sa réunion la plus proche, pour information et donne lieu à un débat. Il deviendra alors public et communicable à toute personne en faisant la demande.

Les membres du Bureau et la Commission finances du Sydemc ont pris connaissance du rapport lors de la réunion préparatoire le 16 septembre 2024.

Après avoir entendu l'exposé du Président, le Comité syndical acte le fait que le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes Grand Est relatif à la gestion du Sydemc pour les exercices 2019 et suivants, a été porté à sa connaissance et a donné lieu à un débat. Ledit rapport est annexé à la présente délibération.

Fait à MORSBACH, le 25 novembre 2024

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT :
Compte tenu de la publication de la délibération,
Et de la transmission en Sous-Préfecture le

0 6 DEC. 2024